

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 19 février 2017

M. Pierre Méthé, Secrétaire par intérim de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3972-2016.

Avis sur les mesures susceptibles d'améliorer les pratiques tarifaires dans le domaine de l'électricité et du gaz naturel.

Version révisée du mémoire de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).

Monsieur le Secrétaire par intérim,

Comme nous vous en avons fait part par téléphone le 17 février 2017, il nous fait plaisir de déposer sous pli la version révisée du mémoire de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et *Stratégies Énergétiques (S.É.)* au présent dossier, rédigé par M^e Dominique Neuman, LL.B. avec la collaboration de Monsieur André Bélisle, président de l'AQLPA et de Messieurs Jacques Fontaine et Jean-Claude Deslauriers, consultants en énergie. Ce mémoire sera présenté en audience le 20 février 2017. Les modifications par rapport à la version du mémoire C-SÉ-AQLPA-0004 sont indiquées par un soulignement et/ou un trait vertical en marge de droite.

La présente version révisée apporte des **précisions ou réformations** aux parties suivantes du mémoire :

- Le paragraphe 12 (en pages 9-10), aux fins d'ajouter des références.
- Le paragraphe 112 sur la non-inclusion de l'interfinancement au « *pacte social de l'électricité* » de 1963.
- La section 4.5 et la recommandation SÉ-AQLPA 4-5 sur la tarification électrique en réseaux autonomes.

Outre ce qui précède, des modifications de mise en forme et de formats de caractères ont été apportées en plusieurs endroits ainsi que des **rectifications et modifications mineures**, toutes identifiées, à la page couverture, aux remerciements de la page vii, aux recommandations (tant dans les pages de garde que dans le corps du texte) portant les numéros SÉ-AQLPA 2-5, 3-1, 3-2, 3-3, 3-4 (sections B et D), 4-1 (section sur le rappel quant à la transparence des factures), 4.2.1, 4.2.4, 4.2.5, 4.3.2, 4.3.3, 4.4.4, 5-2, et 5.4.3 ainsi qu'aux paragraphes 4, 6, 13, 14, 21, 28, 31, 33, 37, 45, 47, 49, 61, 67, 80, 81, 84, 85, 93, 96, 98 (note infrapaginale), 99 (notes infrapaginales), 100, 111, 114, 117, 118, 127, 130, 135, 143, 144, 148, 150, 168, 169, 170, 171, 192, 195, 196 et 240 et aux hauts de page de la section 5.4.4. La table des matières a aussi été ajustée en conséquence.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Monsieur le Secrétaire par intérim, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Dominique Neuman". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the right.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
Stratégies Énergétiques (S.É.)